

A 5 heures, M. Tucker prend la présidence.

Il est ordonné de faire polycopier les relevés présentés par le témoin et de mettre des exemplaires à la disposition des membres du Comité avant la prochaine séance.

A 5 h. 40, le témoin se retire temporairement et le Comité s'ajourne au mardi 6 avril 1954 à 11 heures du matin.

6 avril 1954.

Le Comité permanent de la banque et du commerce se réunit à 11 heures du matin sous la présidence de M. David A. Croll.

*Présents:* MM. Applewhaite, Benidickson, Cameron (*Nanaimo*), Cannon, Dumas, Fleming, Follwell, Fraser (*Peterborough*), Hellyer, Henderson, Hunter, Low, Johnson (*Kindersley*), Macdonnell, Macnaughton, McMillan, Michener, Mitchell (*London*), Monteith, Noseworthy, Philpott, Pouliot, Quelch, Robichaud, Weaver et Wood.

*Aussi présents:* M. C. F. Elderkin, inspecteur général des banques; M. G. K. Bouey, chef adjoint du département des études de la Banque du Canada; M. T. H. Atkinson, président de l'Association des banquiers canadiens et vice-président et directeur général de la Banque Royale du Canada; M. Arthur C. Jensen, directeur général de la Banque de Montréal; M. C. S. Frost, vice-président et directeur général de la Banque de *Nova Scotia*; M. Neil J. McKinnon, directeur général de la Banque Canadienne de Commerce; M. A. C. Ashforth, vice-président et directeur général de la Banque Dominion; M. Ulric Roberge, directeur général de la Banque Canadienne Nationale; M. John S. Proctor, directeur général de la Banque Impériale du Canada; M. J. H. Vale, vice-président et directeur général de la Banque de Barclays (Canada); M. M. Visser, directeur général de la Banque Mercantile du Canada; M. W. T. G. Hackett, directeur général adjoint de la Banque de Montréal; M. A. T. Lambert, directeur général adjoint de la Banque de Toronto; M. C. B. Neapole, directeur général adjoint de la Banque Royale du Canada; M. J. D. Gibson, directeur général adjoint de la Banque de *Nova Scotia*; M. Bernard Normandin, directeur général adjoint de la Banque Provinciale du Canada; M. J. A. Fiott, adjoint du directeur général de la Banque de *Nova Scotia*.

Le Comité reprend l'étude du bill 297, Loi modifiant la Loi sur la Banque du Canada, et du bill 338, Loi concernant les banques et les opérations bancaires.

M. Elderkin dépose les documents suivants qui figurent en appendice aux Témoignages d'aujourd'hui:

*Pièce 29:* Banques à charte du Canada — Moyenne du taux réuni d'intérêt et d'escompte sur les prêts en cours au Canada, de 1934 à 1953, et

*Pièce 30:* Banques à charte du Canada — Détail des augmentations du fonds de réserve et du capital versé au cours des années 1944 à 1953 et total des années antérieures.

M. Elderkin dépose aussi le document suivant:

Amendements proposés au bill 338, Loi concernant les banques et les opérations bancaires.

Il est ordonné que ledit document soit imprimé en appendice aux Témoignages d'aujourd'hui.

M. Atkinson est appelé et interrogé.

Les formules imprimées utilisées par les banques à charte pour obtenir le consentement des clients à payer des frais de service à l'égard de leurs comptes d'épargne et de leurs comptes courants sont déposées.